


  
 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
 Direction Départementale de l'Équipement de la Moselle

## Observatoire du bruit des transports terrestres

Réunion du Comité de Pilotage  
 du 21 janvier 2009 - DDE 57

Rédacteur : [jean-luc.chantraine@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-luc.chantraine@developpement-durable.gouv.fr)

  
www.developpement-durable.gouv.fr


  
 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Direction Départementale de l'Équipement

## Déroulement de la réunion 1/2

### Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

#### 1. Cartes de bruit réalisées par les services de l'Etat

- 1.1 - Rappel des échéances et cartes de bruit publiées le 30 janvier 2008 sur les Autoroutes et RN
- 1.2 - Présentation de la circulaire du 23 juillet 2008
- 1.3 - Identification des Zones de Bruit Critiques (circulaire du 12 juin 2001)
- 1.4 - Avancement de la mise à jour du classement des voies du 29 juillet 1999
- 1.5 - Avancement des Plans de Prévention du Bruit sur A31
- 1.6 - Avancement des cartes du Réseau Départemental
- 1.7 - Avancement des cartes des voies communales de l'aggl. messine
- 1.8 - Avancement des cartes de RFF
- 1.9 - Avancement des cartes de la SANEF (A4)

  
M Chantraine DDE

  
 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Direction Départementale de l'Équipement

## Déroulement de la réunion 2/2

### Cartes de bruit des agglomérations

#### 2. Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Metz


- 2.1 - L'avancement des travaux de la CA2M
- 2.2 - L'avancement des travaux de la CC de Maizières-les-Metz
- 2.3 - L'avancement des travaux de la CC du Sillon Mosellan
- 2.4 - L'avancement des travaux de la CC du Val de Moselle
- 2.5 - L'avancement des travaux du Pays-Orne-Moselle
- 2.6 - L'avancement des travaux des 5 communes de Meurthe-et Moselle

#### 3. Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Thionville

- 3.1 - L'avancement des travaux de la CA Portes de France-Thionville
- 3.2 - L'avancement des travaux de la CA du Val de Fensch

⇒ Date de la prochaine réunion du Comité de Pilotage


  
M Chantraine DDE

  
 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Direction Départementale de l'Équipement

### 1.1.1 Rappel des échéances

Article L 572-9 du Code de l'Environnement

Les échéances :	Agglomérations et infrastructures > 250 000 hab. <i>(Agglomération au sens INSEE)</i>	Agglomérations et infrastructures > 100 000 hab. <i>(Agglomération de Thionville)</i>
Cartes de Bruit Etat, Communes, EPCI	30 juin 2007	30 juin 2012
Plan Prévention Bruit (PPBE) Etat, Collectivités, Communes, EPCI	18 juillet 2008	18 juillet 2013

  
M Chantraine DDE

### 1.1.2 Cartes de bruit publiées

Article L 572-9 du Code de l'Environnement



Publication des Cartes de bruit par Arrêté Préfectoral du 30 janvier 2008 :

- A30 : 27 km de la Limite département 54 à A31,
- A31 : 70 km de la Frontière Luxembourg à Cheminot,
- A320 : 15 km de Spicheren à Betting les St Avold,
- RN4 : 14 km de Sarrebourg à Phalsbourg,
- RN33 : 3,5 km de Carling à Saint Avold,
- RN52 : 9 km de l'échangeur A4 à Rombas,
- RN61 : 4,5 km de Sarreguemines à Hambach,
- RN431 : 15 km de l'échangeur de A31 à Metz.

Adresse du site Internet :

<http://www.moselle.pref.gouv.fr> (Grands dossiers-bruit des infrastructures de transport)



M Chantraine DDE

### 1.2 Présentation de la circulaire du 23 juillet 2008



relative à l'organisation des services de l'Etat et des opérateurs de transports pour la mise en œuvre des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

Pilotage de la démarche :

Le Préfet est en charge de l'élaboration des PPBE pour les grandes infrastructures du réseau routier national et ferroviaires (art L572-1 et suivants)

Réalisation et mise en œuvre des PPBE :

La DDE est en charge du pilotage général de la réalisation des PPBE  
L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) est confiée au CETE

Comité départemental de suivi des cartes de bruit et des PPBE :

Les services de maîtrise d'ouvrage des DRE (DRESMO), les DIR, les sociétés concessionnaires d'autoroute (SCA) et le gestionnaire du réseau ferré national (RFF) sont membres de ce comité.



Mme Lamouroux du CETE

### 1.3 Identification des Zones de Bruit Critiques (ZBC)

Circulaire du 12 juin 2001



relative à la mise en place de l'observatoire du bruit des transports terrestre.

L'objectif est de recenser et d'identifier les Zones de Bruit Critiques de toutes les routes du département et les Points Noirs Bruit du réseau routier National.

La synthèse des résultats doit permettre l'élaboration des Cartes de bruit et des PPBE.



Mme Lamouroux du CETE

### 1.4 Avancement de la mise à jour du classement des voies du 29 juillet 1999

Circulaire du 25 mai 2004



Selon la circulaire du 25 mai 2004, les arrêtés de classement des voies bruyantes doivent être réexaminés tous les 5 ans (hypothèse de trafic, voies en projet, etc...).

Synthèse de l'étude de classement doit être validée par les gestionnaires de voies concernées.



Mme Lamouroux du CETE

## 1.5 Avancement des Plans de Prévention du Bruit sur A31



La transposition de la directive européenne de 2002 dans le droit français (Article L 572-9 du Code de l'Environnement) prévoit l'élaboration :

- des Cartes de Bruit,
- et des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

Les cartes de bruit constituent un diagnostic.

Les PPBE définissent les mesures prévues par les autorités compétentes pour traiter les situations identifiées, notamment grâce à ces cartes.

Etude des PPBE sur l'autoroute A31  
Délai prévisible : fin du 1er semestre 2009



Mme Lamouroux du CETE

## Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

### 1.6 – Avancement des Cartes de Bruit du Réseau Départemental



#### Les Cartes de Bruit des RD réalisées par le CETE

⇒ RD1 (avec ex RN1153), RD6, RD8, RD13, RD14, RD31, RD31Bis, RD153Z, RD153B, RD157B, RD603 (ex RN233), RD603 (ex RN3), RD604 (ex RN4), RD633 (ex RN33), RD653 (ex RN53), RD656 (ex RN56), RD657 (ex RN57), RD913, RD952, RD953.

⇒ Le Président du Conseil Général a été consulté avant la publication des Cartes. L'Assemblée Départementale donnera une réponse suite à la 2ème Réunion Permanente fin juin 2009

#### Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

⇒ Les études des PPBE ne pourront être engagées qu'après les Arrêtés Préfectoraux des Cartes de Bruit



M Lefebvre CG57- Mme Lamouroux du CETE

## Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

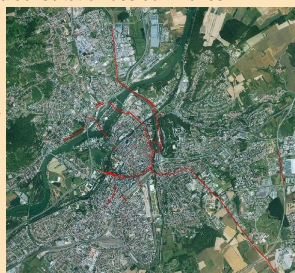
### 1.7 – Avancement des Cartes des voies communales de l'agglomération messine



⇒ Le CETE prépare les cartes pour la consultation des communes

Voies ayant un TMJA supérieur à 16400 véhicules par jour:

Av de Plantières (D955), Av de Strasbourg (D955), Av des 2 Fontaines, Av Foch, Av Henri II, Av Jean XXIII, Av Joffre, Av Leclerc de Hautecloque, Bd André Maginot (D955 et N3), Bd de Trèves (D1), Bd du Pontiffroy (N3), Bd Paichans (N3), Bd Victor Demange, Passage de l'Amphithéâtre, Passage de Plantières (D955), Passage Sablon, Pl du Pontiffroy (N3), Pl Mazelle, Pl Raymond Mondon, Pont de Fer, Pont de la Seille, Pont de Thionville (N3), Pont des grilles (N3), Pont des Morts, Pont du Canal, Pont Eble (N3), Pont Gambetta (D153Z), Pont Henry de Ranconval (N3), Rue de l'Abattoir (D153A), Rue de la Garde, Rue de Verdun, Rue des Alliés, Rue Henry de Ranconval, Rue Sainte Barbe (N3).



Mme Lamouroux du CETE

## Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

### 1.8 – Avancement des Cartes de RFF



⇒ Étude terminée et validée par RFF sur la Lorraine


⇒ Extraction des cartes de bruit sur le département de la Moselle est terminée

⇒ Délai prévisible : 1er trimestre 2009



M Pierre RFF - Mme Lamouroux du CETE

**Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres**  
**1.8 – Avancement des Cartes de RFF**



13

M Pierre RFF - Mme Lamoureux du CETE

**Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres**  
**1.9 – Avancement des Cartes de SANEF**

**Les Cartes de Bruit :**

- ⇒ Le CETE a vérifié les fichiers AutoCAD
- ⇒ Le 31 octobre 2008 la DDE a demandé à M Bossier (SANEF) d'envoyer les cartes de bruit en Pdf
- ⇒ Attendons remise des cartes de bruit pour validation du CETE et pour l'Arrêté Préfectoral

**Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement :**

- ⇒ La trame et le contenu général des PPBE sont définis
- ⇒ La recherche de l'antériorité est quasi finie, mais les PPBE ne sont pas encore rédigés
- ⇒ Objectif de produire les PPBE pour fin 2009

14

M Bossier SANEF

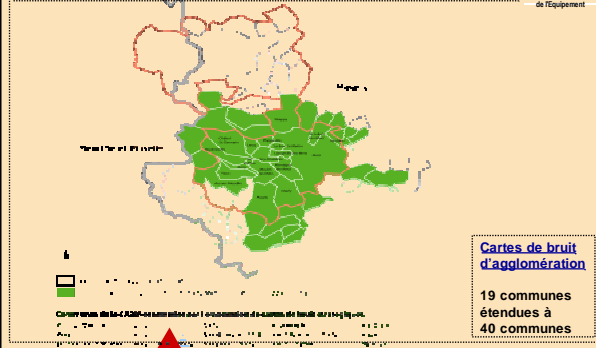
**Cartes de bruit d'agglomération**

**2 - Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Metz (47 communes)**

- CA2M = 19
- CC Maizières M = 3
- CC Sillon Mosellan = 6
- CC Orne Moselle = 12
- CC Val de Moselle = 2
- Meurthe & Moselle = 5

M Chantraine DDE

**Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches**  
**2.1 L'avancement des travaux de la CA2M**




**Cartes de bruit d'agglomération**  
 19 communes étendues à 40 communes

Mme PERRIN CA2M

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches

## 2.2 L'avancement des travaux de la

**Cté de communes de Maizières les Metz ( 3 com sur 14)**



⇒ La Préfecture a relancé les 3 communes le 6 octobre 2008 pour demander si les études de cartes de bruit étaient engagées

⇒ La compétence Bruit n'a pas été donnée à la CC de Maizières

⇒ Avancement des études :

- Commune de Fèves :
- Commune de Maizières-lès-Metz :
- Commune de Semécourt :

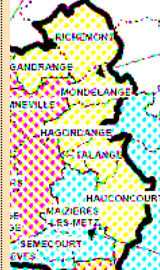
Président de l'EPCI = Jean-Louis Michel  
Compétence Bruit de la CC = NON

M Grosniclml CCMaizières

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches

## 2.3 L'avancement des travaux de la

**Cté de Com Sillon Mosellan (Hagondange)(6 com. sur 6)**



**Gandrange  
Hagondange  
Hauconcourt  
Mondelange  
Richemont  
Talange**

⇒ Le bureau d'étude a été retenu

⇒ La commande passée en novembre 2008

⇒ Livraison attendu : 2ème trimestre 2009


Président de l'EPCI = Jean-Marc Todeschini  
Compétence Bruit de la CC = OUI

M Fritsche CCSM

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches

## 2.4 L'avancement des travaux de la

**Cté de communes Val de Moselle (Ancy/Moselle) (2 com. sur 10)**



**Ancy-sur-Moselle  
Jouy-aux-Arches**

Corny sur Moselle  
Dornot

Lorry-Mardigny ⇒ Compétence Bruit a été donnée à la CC par les 10 communes,

Novéant ⇒ Elaboration du cahier des charges en cours

Rezonville

Vionville


Président de l'EPCI = Patrick Messen  
Compétence Bruit de la CC = OUI

M PARADEIS 1er adjoint à Jouy

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches

## 2.5 L'avancement des travaux de la

**Cté de Com Pays Orne Moselle (Rombas) (12 com. sur 13)**



**Annéville , Bronvaux , Clouange ,  
Marange-Silvange , Montois-la-Mont. ,  
Moyeuvre-Grande , Moyeuvre-Petite ,  
Pierrevillers , Rombas , Rosselange ,  
Ste-Marie-aux-Chênes , Vitry-S-Orne ,  
Etude étendue à Roncourt**

⇒ Le bureau d'étude SPC acoustique à Montigny les Metz, a été retenu,

⇒ Le recueil des données est en cours

⇒ La phase de modélisation sera effectuée cette année

Président de l'EPCI = Lionel Fournier  
Compétence Bruit de la CC = OUI

Mme Cleach-Warlen CC Pays Orne Moselle

**Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches**  
**2.6 L'avancement des travaux des**

**5 Communes de Meurthe et Moselle**

⇒ **Auboué, Homécourt et Moutiers :**

- Cahier des charges finalisé.
- Consultation des bureaux d'études en cours


⇒ **Joeuf :**

- Les cartes de bruit routières et ferroviaires sont finalisées.
- Il reste à intégrer le bruit industriel avant le rendu définitif

⇒ **Briey :**

- Cahier des charges en cours d'établissement

**M Taberkane (DDE 54) fait le point sur les communes de M & M**

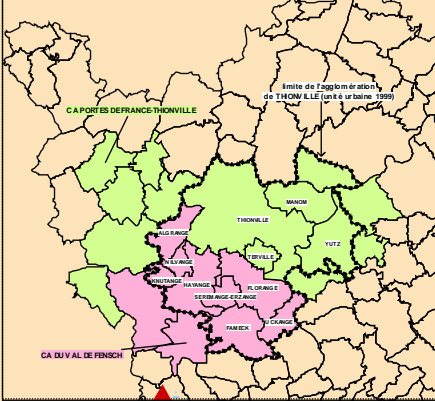


21 M Taberkane DDE 54

**Cartes de bruit d'agglomération**  
**3 - Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Thionville (12 communes)**

CA Portes de France = 4 communes  
 CA Val de Fensch = 8 communes

Échelle de l'agglomération de THIONVILLE (sept. 1999)



22 M Chantraine DDE

**Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches**  
**3.1 L'avancement des travaux des**

**CA Portes de France-Thionville (4 sur 13)**


⇒ La CA de Portes de France-Thionville prendra en charge l'étude des cartes de bruit sur les 4 communes

⇒ Un cahier des charges va être élaboré

⇒ Les compétences de la CA doivent être complétées par le Bruit

**Thionville, Terville, Manom, Yutz**

Président de l'EPCI = Patrick Weiten  
 Compétence Bruit de la CA = NON



23 M Boguet (vice président)

**Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches**  
**3.1 L'avancement des travaux des**

**CA Val de Fensch (Hayange) (8 sur 10)**

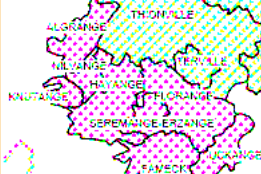
⇒ La CA du Val de Fensch va mandater un bureau d'études

⇒ L'étude des cartes de bruit sur les 8 communes

⇒ Un cahier des charges va être élaboré en 2009

**Algrange, Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Nilvange, Serémange-Erzange, Uckange**

Président de l'EPCI = Philippe Tarillon  
 Compétence Bruit de la CA = OUI



24 M Fall CA Val de Fensch

## 4.2 Adresses utiles



- ◆ La Direction Départementale de l'Équipement peut être contactée à l'adresse électronique suivante :

[SIG.SAD.DDE-57@developpement-durable.gouv.fr](mailto:SIG.SAD.DDE-57@developpement-durable.gouv.fr)

- ◆ Site Internet de la Préfecture de la Moselle :

<http://www.moselle.pref.gouv.fr>

(Grands dossiers-bruit des infrastructures de transport)

25

M Chantraine DDE

## Prochain Comité de pilotage



- ◆ Date proposée :

⇒ Date proposée : le mercredi 17 juin 2009

- ◆ Ordre du jour :

⇒ Synthèse des travaux conduits par l'Etat,

⇒ Synthèse des travaux conduits par les Communes et les EPCI

26

M Chantraine DDE



## Comité de pilotage de l'Observatoire du Bruit

Préfecture de la Moselle  
Mercredi 21 janvier 2009

Marianne PERRIN  
Chargée de Mission Environnement et Développement Durable  
Metz Métropole  
[mperrin@ca2m.com](mailto:mperrin@ca2m.com)  
ligne directe : 03 87 39 78 37



## Cartographie du bruit dans l'agglomération messine

### • Contexte :

- Obligation de cartographie pour 19 communes de l'agglomération messine au sens INSEE mais territoire entier intégré à la démarche
- Assistance Technique AGURAM
- Réalisation des données d'entrées du référentiel cartographique et production des cartographies stratégiques confiées au Bureau d'Études Acouphen



## Cartographie du bruit dans l'agglomération messine

### • Éléments attendus :

- 835 cartes :
- 14 à l'échelle de l'agglomération
  - 80 à l'échelle des communes
  - 741 à l'échelle réglementaire 1/10 000e

Modélisations 3D des futures zones d'activités

Documents d'accompagnement (résumé non technique, exposition des populations...)



## Cartographie du bruit dans l'agglomération messine

### • Planning :

1. Conférences maires : novembre 2008
2. Rendu de la cartographie des 40 communes : 1er trimestre 2009
3. Communication aux maires : 2nd trimestre 2009
3. Délibération : 2nd trimestre 2009
4. Réalisation du PPBE : 2009 - 2010

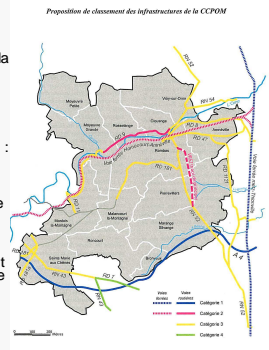


## Elaboration des cartes de bruit stratégiques

### Avancement des travaux de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle



- Le territoire concerné par l'élaboration des cartes de bruit est celui des communes membres de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle localisée à l'Ouest de la vallée de la Moselle, à égale distance des agglomérations de Thionville et Metz et donc fortement influencé et imbriqué dans le sillon mosellan.
- La CCPOM est composée de **13 communes** : Arnéville, Bronvaux, Clouange, Marange-Silvange, Montois-la-Montagne, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Pierrevillers, Rombas, Roncourt, Rosselange, Sainte Marie aux Chênes et Vitry sur Orne qui s'étendent sur un territoire de 9980 ha et qui regroupent 52 792 habitants.
- Le territoire de la commune de Roncourt n'est pas soumis à l'obligation de réaliser une carte de bruit toutefois pour conserver une cohérence intercommunale, la CCPOM a décidé de réaliser ces études sur l'ensemble de son territoire.



## État d'avancement : phase pré-opérationnelle

- La Communauté de Communes a modifié ses statuts afin d'être compétente pour l'élaboration des cartes de bruit et des PPBE
- Une réunion technique a eu lieu le 28/09/2007 dans les locaux de la DDE afin de définir un planning de mise en œuvre
- Un cahier des charges a été rédigé par la CCPOM et complété par les services de l'Etat
- Une consultation a été lancée afin de choisir le bureau d'études qui réalisera les cartes de bruit stratégiques de la CCPOM. La date limite de dépôt des offres était fixée au 15 janvier 2008.
- Le bureau d'études SPC acoustique basé à Montigny lès Metz a été retenu en février 2008 pour l'élaboration des cartes de bruit.
- L'ordre de service a été lancé en avril 2008 et une 1<sup>ère</sup> réunion a été organisée à la CCPOM en mai.
- Le pré-diagnostic et le recueil de données sont désormais engagés et les 1<sup>ères</sup> phases de mesures et comptages ont eu lieu en septembre 2008 (afin d'éviter la période non significative des vacances scolaires).

## État d'avancement : recueil des données

- La collecte des différentes données touche à sa fin.
- Données trafic: L'étude du trafic a été réalisée par Iris Conseil (cotraitant de SPC Acoustique). Le recensement des données trafic existantes ont été recueillies. Elles ont ensuite été complétées par la pose de 20 postes de comptage automatiques positionnés sur le long des axes principaux. Ces données ont été validées en octobre 2008.
- Données ferroviaires: Le Réseau Ferré de France a fourni les données ferroviaires disponibles dans le département de la Moselle. Elles seront éventuellement à compléter après analyse des résultats.
- Données Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE): Des mesures de bruit seront effectuées en limite de propriété des ICPE afin de quantifier les installations sonores des installations.

## État d'avancement : recueil des données

- Données topographiques: La BD topo version 2 a été communiquée au cabinet d'étude.
- Données de population: La CCPOM a transmis une base de données concernant l'ilot INSEE ainsi que la liste des établissements médicaux et scolaires.
- Campagne de mesures de bruit: Les mesures de bruit sont en cours de réalisation sur les communes de la CCPOM via la pose de points fixes et de points mobiles. Il reste 5 ou 6 communes, pour lesquelles au regard des conditions météorologiques il n'a pas encore été possible d'effectuer des mesures.
- La phase de modélisation et d'insertion des données dans le modèle numérique sera ensuite à effectuer cette année.

## Cartes et plans de prévention du bruit

Comité de pilotage  
Du département de la Moselle  
du 21 janvier 2009

1

## Plan de l'exposé

- 1. La présentation de la circulaire du 23 juillet 2008 et le guide PPBE du 10 mars 2008
- 2. Le lancement des PPBE sur le réseau Etat et plus spécifiquement sur A31
- 3. Identification des ZBC en Moselle
- 4. Avancement de la mise à jour du classement des voies

2

## 1. Les PPBE sur les réseaux ferroviaire et routier nationaux : Organisation à mettre en place

### - Pilotage de la démarche:

- Sous la responsabilité du préfet de département
- Avec le comité départemental de suivi des cartes
- Les DRE, DIR, SCA et RFF

3

## 1. Les PPBE sur les réseaux ferroviaire et routier nationaux :

### - Réalisation et mise en forme

- DDE pilote cette mise en place qui se décline suivant différentes étapes :
  - Identification des zones bruyantes par superposition des cartes de dépassement de seuils et les observatoires du bruit
  - Définition des mesures de réduction
  - Etablissement du PPBE
  - Mise en oeuvre du PPBE
  - Evaluation du PPBE

4

## 1. Les PPBE sur les réseaux ferroviaire et routier nationaux

### - Quelques précisions sur l'étape 1



5

## 1. Les PPBE sur les réseaux ferroviaire et routier nationaux

### - Quelques précisions sur l'étape 2

- La DDE fournit aux DRE/SMO, SCA et RFF/SNCF les conclusions de l'étape précédente pour que ces services puissent mener les études permettant de déterminer les actions de réduction du bruit

6

## 1. Les PPBE sur les réseaux ferroviaire et routier nationaux

### - Quelques précisions sur l'étape 3

- Sur la base des deux étapes précédentes, la DDE élabore un PPBE départemental et prépare un dossier de consultation du public sur ce PPBE

7

## 1. Les PPBE sur les réseaux ferroviaire et routier nationaux

### - Quelques précisions sur l'étape 4

- Sur le réseau autoroutier concédé, les travaux sont réalisés et financés par les SCA
- Pour les autres infrastructures routières plusieurs types de financement suivant les travaux
- Pour RFF, les travaux sont financés selon la circulaire du 25 mai 2004

8

## 1. Les PPBE sur les réseaux ferroviaire et routier nationaux

### - Quelques précisions sur l'étape 5

- Bilan annuel sous l'égide du préfet

9

## 1. Le contenu des plans :

### - Plusieurs chapitres :

- Description du contexte
- Objectifs en matière de résorption
- Prise en compte des zones calmes
- Les mesures (description, financement, choix et impacts sur les populations)
- Résumé non technique
- Note concernant la consultation du public

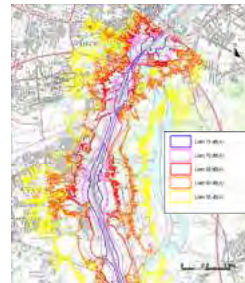
10

## 1. Le guide pour l'élaboration des PPBE :

Trois grands chapitres :

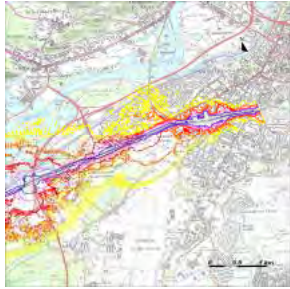
- la démarche d'élaboration : de l'élaboration au suivi et au bilan
- Un rappel détaillé des actions de prévention et de réparation
- Un besoin de traiter de points spécifiques souvent avec des approches nouvelles

## 1. Les cartes de bruit : RFF – ligne 180



12

## 1. Les cartes de bruit : RFF – ligne 89



13

## 2. Les PPBE en Moselle :

Superposition des cartes de directive et observatoire réalisée

Identification des zones à enjeux

➡ Élaboration de PPBE sur l'A31 en cours

14

## 2. Le PPBE sur A31 : vue d'ensemble



15

## 2. Le PPBE sur A31 : un détail



16

## 2. Le PPBE sur A31 : un détail

Commune	N° ZBC	nombre de personnes	nombre de logement	Bât. Santé	Bât. Enseignement
THONVILLE	1147	327	109		3
THONVILLE	1149	6	2	4	
BERTRANSE	646	120	40		
ROCHEMONT	692	78	26		
ROCHEMONT	647	30	10		
ROCHEMONT	696	18	6		
METZ	1093	363	121		3
METZ	1096	30	10		
METZ	1098	254	78		
METZ	221	66	22		
LONGEVILLE LES METZ	1114	21	7		
LONGEVILLE LES METZ	1113	141	47		
LONGEVILLE LES METZ	1107	24	8		
AUGNY	299	24	8		

17

## 3. Les ZBC

Par les circulaires des 12 juin 2001 et du 25 mai 2004, la publication des ZBC des observatoires du bruit doit être réalisée .

En Moselle ces ZBC sont prêtes.

18

## 3. Un exemple de ZBC



19

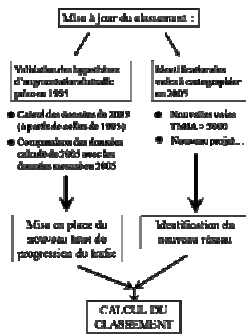
## 4. La mise à jour du classement des voies

- Réalisée pour les voies routières sur
- Validation à faire par chaque gestionnaire
- Puis préparation de l'arrêté pour envoi aux communes concernées

20

## 4. La mise à jour du classement des voies

### Protocole



21

## 4. La mise à jour du classement des voies

### Validation des hypothèses

- Pour les départementales : taux de 2%
- Pour les autoroutes et les nationales : taux de 3%

#### - TMJA 1995

$$TMJA_{1995} = \frac{TMJA_{2015}}{\%^{20}}$$

#### - calc2005

$$calc2005 = TMJA_{1995} \times \%^{10}$$

#### - Comparaison calc2005/mesu2005

- mesu2005 > calc2005 écart 10% :  
→ écart important

## 4. La mise à jour du classement des voies

### Nouveaux taux : calcul du TMJA 2025

$$TMJA_{2025} = mesu2005 \times \%^{20}$$

- valeurs calc2005 supérieures à mesu2005 ou valeurs mesu2005 légèrement supérieures à calc2005 :
  - pour les nationales : taux de 1,8%
  - pour les départementales : taux de 1,2%
- mesu2005 supérieure de plus de 10% à calc2005 :
  - nationales : taux de 3%
  - départementales : taux de 2%
- Autoroutes : toujours avec un taux de 3%

## 4. La mise à jour du classement des voies : un exemple

